

DIRECTION DES RESSOURCES
SERVICE FINANCES



**Note de présentation
des budgets primitifs**

2023

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE.....	3
I. Les volumes budgétaires 2023.....	4
II. Les propositions du budget principal.....	5
A. L'équilibre du budget principal.....	5
B. La section de fonctionnement.....	5
C. Le niveau d'épargne.....	6
D. L'investissement.....	7
III. Les propositions des budgets annexes.....	9
A. Le budget annexe des équipements sportifs.....	9
a. L'exploitation.....	9
b. L'investissement.....	10
B. Le budget annexe du Palais des congrès.....	10
a. L'exploitation.....	11
b. L'investissement.....	11
C. Le budget annexe du Port de plaisance.....	12
a. L'exploitation.....	13
b. L'investissement.....	13
IV. Les ratios légaux – budget principal.....	15

PREAMBULE

Le débat sur les orientations budgétaires a permis de mesurer à quel point la conjoncture découlant notamment de la guerre en Ukraine et des difficultés d'approvisionnement dans certains équipements et matériaux, liés à la politique du zéro COVID pratiquée par la Chine, affecte le budget des collectivités, lesquelles voient leurs charges augmenter très fortement : l'inflation, le coût de l'énergie, les hausses des charges de personnel ou encore l'augmentation du coût de la dette via le resserrement des taux d'intérêt.

Si certaines collectivités sont aujourd'hui dans l'obligation de réduire leurs programmes d'investissements, il importe de souligner que la Commune bénéficie des efforts de gestion menés ces dernières années par l'Exécutif, par une rationalisation et un questionnement systématique des dépenses de fonctionnement et le non-recours à l'emprunt. Ces actes de gestion ont déjà permis de faire face aux effets de la crise sanitaire, tout en maintenant un niveau d'épargne élevé et en investissant de façon massive pour l'avenir de la Commune.

Ces efforts permettront à nouveau d'assurer en 2023, malgré la dégradation de l'environnement économique, un programme d'investissement ambitieux, sans augmentation de la fiscalité.

Les choix de gestion des budgets 2023 se déclinent dans ce rapport qui présente successivement :

- L'équilibre budgétaire global des budgets communaux,
- Une partie réservée à l'équilibre du budget principal 2023, en comparaison avec le budget primitif 2022,
- Et enfin, une présentation des équilibres des budgets annexes : le budget annexe des équipements sportifs, le budget annexe du Palais des Congrès et le budget annexe des Ports.

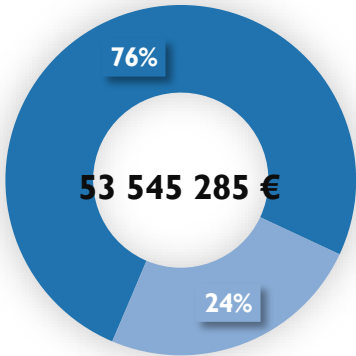
I. LES VOLUMES BUDGETAIRES 2023

Le projet de budget primitif (BP) 2023 est constitué du budget principal (M57) et de budgets annexes (M4) des ports de plaisance, des équipements sportifs et du Palais des Congrès.

Au total, ces 4 budgets s'équilibrent en recettes et en dépenses à 53,5 M€. Dans le détail, les volumes budgétaires sont les suivants :

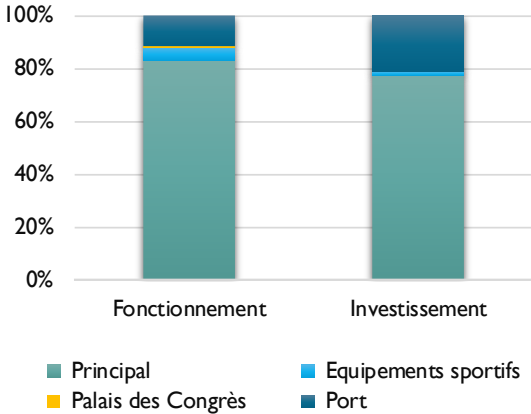
Fonctionnement : 40 463 285 €

Investissement : 13 082 268 €



■ Fonctionnement ■ Investissement

Répartition des enveloppes par budget



Les mouvements internes entre budgets ne sont pas retraités (opérations patrimoniales, subventions ou participations versées d'un budget à un autre).



II. LES PROPOSITIONS DU BUDGET PRINCIPAL

A. L'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal s'équilibre de la façon suivante :

- 33 721 885 € pour la section de fonctionnement
- 9 976 541 € pour la section d'investissement

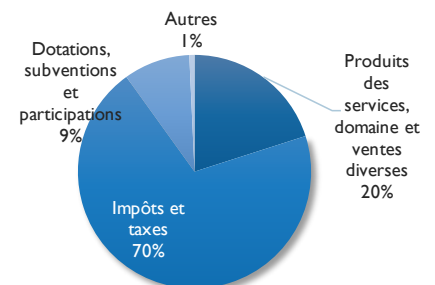
B. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

En 2023, les recettes réelles de fonctionnement sont proposées à hauteur de 33 669 330 € et les dépenses réelles de fonctionnement à 29 780 646 €.

La répartition et l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement peuvent être synthétisées comme suit par grands chapitres :

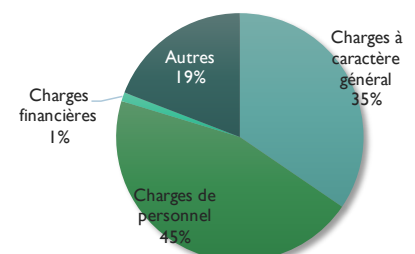
	BP 2022	BP 2023	Evolution
Atténuations de charges	70 880 €	70 880 €	0.0%
Produits des services, domaine et ventes diverse	6 167 847 €	6 756 166 €	9.5%
Impôts et taxes	21 896 877 €	23 566 877 €	7.6%
Dotations, subventions et participations	3 079 454 €	3 104 097 €	0.8%
Autres produits de gestion courante	133 900 €	171 310 €	27.9%
Recettes réelles de gestion	31 348 958 €	33 669 330 €	7.4%
Produits exceptionnels	22 110 €	- €	-100.0%
Recettes réelles de fonctionnement	31 371 068 €	33 669 330 €	7.3%
Opérations d'ordre	27 810 €	52 555 €	89.0%
Total recettes de fonctionnement	31 398 878 €	33 721 885 €	7.4%

Répartition des recettes réelles



	2022	2023	Evolution
Charges à caractère général	10 258 089 €	10 277 927 €	0.2%
Charges de personnel	12 943 746 €	13 454 637 €	3.9%
Atténuations de produits	1 580 500 €	1 736 000 €	9.8%
Autres charges de gestion courante	3 822 784 €	3 960 322 €	3.6%
Dépenses réelles de gestion	28 605 119 €	29 428 886 €	2.9%
Charges financières	235 400 €	347 760 €	47.7%
Charges exceptionnelles	46 450 €	4 000 €	-91.4%
Autres	75 000 €	- €	-100.0%
Dépenses réelles de fonctionnement	28 961 969 €	29 780 646 €	2.8%
Opérations d'ordre	2 436 909 €	3 941 239 €	61.7%
Total dépenses de fonctionnement	31 398 878 €	33 721 885 €	7.4%

Répartition des dépenses réelles



Les recettes de gestion du budget principal sont en augmentation de +7.3% par rapport au BP 2022 (+2,3 M€). Cela s'explique par les principales prévisions suivantes :

- Des taux d'imposition inchangés et une hausse des bases de foncier bâtie de +6% et de taxe d'habitation sur les résidences secondaires de + 3% (soit +950 K€ par rapport au BP 2022),
- Une prévision à la hausse des droits de mutations (DMTO) de +100 K€, du produit des jeux de +400 K€ et de la taxe de séjour de +220 K€, au regard des réalisations de 2022,
- Une augmentation des recettes du domaine public (+178 K€), des recettes des services liées à la revalorisation des tarifs (école de musique, location de salles...) ou encore du stationnement (+200 K€),

En 2023, la dotation forfaitaire est à nouveau prévue à la baisse (-30 K€).

Dans un contexte de tensions inédites sur les budgets, il est indispensable de maîtriser ses dépenses. Ainsi, les dépenses réelles de la ville affichent une augmentation limitée de +2.8% (+800 K€) par rapport au BP 2022.

Cette progression est partiellement contenue par les économies qui ont été demandées aux directions et à la fin d'inscriptions budgétaires en fonctionnement sur le projet vile-Port (-585 K€). Du reste, les évolutions les plus notables correspondent à :

- l'évolution des dépenses de personnel (+4%, +510 K€) avec l'impact en année pleine de la revalorisation du point d'indice, de différentes réformes intervenues en 2022 mais aussi par les évolutions de carrière des agents. Dans ce contexte largement inflationniste, la municipalité a aussi fait le choix de soutenir le pouvoir d'achat des agents municipaux en revalorisant le régime indemnitaire (part IFSE du R.I.F.S.E.E.P. mis en place il y a plus de 4 ans) de 50 € par mois à compter du 1^{er} mars 2023.
- la hausse substantielle des consommations des fluides (gaz, électricité, eau) et du carburant (+400 K€), malgré tout contenue par les économies générées par le marché de performance énergétique (représentant une économie et donc la non inscription au budget d'environ 200 K€).
- la hausse conjoncturelle des fournitures et des services qui sont indexés sur l'inflation (+250 K€ sur le nettoyage de la voirie, +60 K€ sur le nettoyage des locaux...),
- l'augmentation des participations au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), à l'entente interdépartementale pour la démoustication (EID) ou encore au CCAS (+130 K€).

Les charges d'intérêts quant à elles augmentent (+110 K€) du fait de la contractualisation d'un emprunt au taux fixe de 3,36% en 2022 et donc de la prévision du remboursement d'intérêts liés à cet emprunt, mais aussi par l'augmentation des intérêts des emprunts à taux variable.

C. LE NIVEAU D'ÉPARGNE

Les prévisions de recettes, associées à la mise en œuvre des orientations de dépenses proposées, permettent de dégager un niveau d'épargne brute estimé à 3,8 M€ (+61% par rapport au BP 2022) ce qui contribue d'une part de couvrir le remboursement en capital de la dette (estimé à 1,2 M€) et d'autre part, à financer les investissements du BP 2023 (soit 2,68 M€ d'épargne nette).

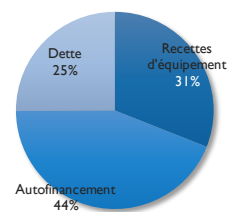
D. L'INVESTISSEMENT

En 2023, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 5 597 224 € et les dépenses réelles d'investissement sont proposées à 9 485 908 €. La section s'équilibre de la façon suivante :

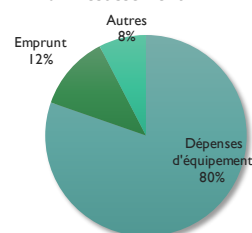
	BP 2022	BP 2023
Dotations et participations	1 125 000 €	1 150 000 €
Subventions d'investissement reçues	1 020 800 €	1 924 000 €
Autre	16 000 €	20 000 €
Emprunt	17 894 809 €	2 503 224 €
Recettes réelles d'investissement	20 056 609 €	5 597 224 €
<i>Opérations d'ordre</i>	2 734 471 €	4 379 317 €
Total recettes d'investissement	22 791 080 €	9 976 541 €

Dépenses d'équipement	18 778 800 €	8 014 380 €
Subventions d'investissement versées	2 411 908 €	228 528 €
Autre	170 000 €	40 000 €
Remboursement d'emprunt	1 105 000 €	1 203 000 €
Dépenses réelles d'investissement	22 465 708 €	9 485 908 €
<i>Opérations d'ordre</i>	325 372 €	490 633 €
Total dépenses d'investissement	22 791 080 €	9 976 541 €

Financement de l'investissement



Répartition des dépenses d'investissement



Sur ce budget, les propositions d'opérations sont de 8 282 908 € (hors dette et dépenses d'ordre).

Ce budget, bien que moins conséquent que le précédent, reste soutenu.

En effet, les opérations structurantes du mandat (quais Pompidou et Tabarly, Parking entrée de ville) ont majoritairement été engagées en 2022. Sur ces opérations, 2,75 M€ de crédits sont à nouveau inscrits (33% du BP 2023) pour des dépenses complémentaires qui ne pouvaient être engagées sur 2022 (par exemple, 0,7 M€ sur les pergolas du quai Pompidou et dont le marché ne sera attribué qu'en 2023).

La Ville continue d'investir dans la réfection de ses voiries : 1,5 M€ sont prévus pour des opérations de réhabilitation des voiries et placettes (2^{nde} tranche de l'allée des goélands, placette des aigrettes...).

En ces temps de recherche d'économies d'énergie, le budget 2023 privilégie également les travaux de maintenance et d'efficacité énergétique du patrimoine, pour 1,2 M€ avec le passage à la technologie LED d'un certain nombre d'équipements, la rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville ou encore l'installation d'équipements d'autoconsommation.

Les autres propositions, représentant aussi 33 % des dépenses d'équipement, se répartissent comme suit :

Equipement des services	565 K€
Bâtiments	330 K€
Installations sportives	230 K€
Divers électricité hors MGPE (postes de transformation, bornes électriques...)	230 K€
Divers voirie et équipements urbains	210 K€
Espaces verts - ganivelles - irrigation	155 K€
Cœur de ville	150 K€
Gendarmerie	150 K€
Plan local de déplacement	120 K€
Réhabilitation des passerelles	115 K€

Police municipale (vidéoprotection et stationnement)	73 K€
Cimetière	70 K€
Installations plages	62 K€
Pluvial, bornes incendies	60 K€
Cybersécurité	50 K€

Le remboursement en capital de la dette est inscrit pour 1 203 000 € (+9% par rapport à 2022), du fait de l'anticipation du remboursement d'échéances sur l'emprunt contracté en 2022 dont les premiers remboursements se feront sur l'exercice 2023.

Le financement des dépenses d'investissement est constitué à 45% par de l'autofinancement, 11% par des dotations (FCTVA, taxe d'aménagement), 19% par des subventions (avec l'inscription de 1,7 M€ reçus par le département et la région sur le financement des quais Pompidou et Tabarly) et 23% par l'inscription d'un emprunt d'équilibre. Ce montant d'emprunt sera diminué au BS après la reprise des résultats constatés pour 2022. L'emprunt ne sera réalisé qu'en fonction des besoins de trésorerie.



III. LES PROPOSITIONS DES BUDGETS ANNEXES

A. LE BUDGET ANNEXE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Le budget annexe des équipements sportifs s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 2,3 M€ répartie comme suit :

- 1 894 894 € pour la section d'exploitation
- 443 411 € pour la section d'investissement

a. L'exploitation

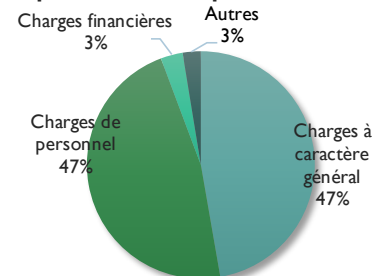
	BP 2022	BP 2023	Evolution
Ventes de produit, prestations de services	1 930 571 €	1 892 394 €	-2.0%
Autres produits de gestion courante	- €	- €	-
Recettes réelles de gestion	1 930 571 €	1 892 394 €	-2.0%
Produits exceptionnels	- €	- €	-
Recettes réelles d'exploitation	1 930 571 €	1 892 394 €	-2.0%
Opérations d'ordre	- €	2 500 €	-
Total recettes d'exploitation	1 930 571 €	1 894 894 €	-1.8%

Répartition des recettes réelles



	2022	2023	Evolution
Charges à caractère général	822 770 €	830 488 €	0.9%
Charges de personnel	813 678 €	826 486 €	1.6%
Autres charges de gestion courante	- €	100 €	-
Dépenses réelles de gestion	1 636 448 €	1 657 074 €	1.3%
Charges financières	59 120 €	55 170 €	-6.7%
Charges exceptionnelles	100 €	- €	-1.0
Impôt sociétés	100 000 €	44 900 €	-55%
Dépenses réelles d'exploitation	1 795 668 €	1 757 144 €	-2.1%
Opérations d'ordre	134 903 €	137 750 €	2.1%
Total dépenses d'exploitation	1 930 571 €	1 894 894 €	-1.8%

Répartition des dépenses réelles



Ce budget est financé par les recettes des usagers du golf à hauteur de 1,8 M€ (-3%), en légère diminution du fait des travaux liés à la modernisation du système d'arrosage (fermeture de certains trous sur le premier trimestre). Les redevances des locations augmentent par rapport au BP 2022 avec la perception d'une redevance pour le local mis à disposition du CESTMED.

Les charges à caractère général sont prévues en stabilité : les économies générées par les travaux de modernisation du système d'arrosage doivent permettre d'absorber la hausse des coûts de l'énergie et des fournitures.

La partie charge de personnel demeure élevée en raison de l'obligation d'inscription d'une provision sur des agents en arrêt longue maladie et de la budgétisation de leur remplacement. L'augmentation provient aussi des évolutions de carrière et de la revalorisation du point d'indice (cf. budget principal).

Aucun nouvel emprunt n'ayant été contracté, les charges d'intérêt sont en diminution (-7%).

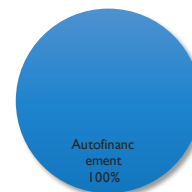
Ces prévisions permettent de dégager une épargne brute de 135 250 € et une épargne nette nulle après remboursement en capital de la dette.

b. L'investissement

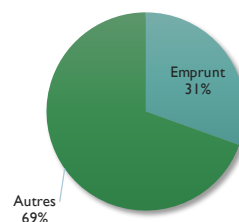
En 2023, les dépenses réelles d'investissement sont proposées à hauteur de 135 250 € alors que les recettes réelles d'investissement sont nulles. La section s'équilibre avec les amortissements, de la façon suivante :

	BP 2022	BP 2023
Subventions d'investissement reçues	2 200 000 €	- €
Autre	- €	- €
Emprunt nouveaux	- €	- €
Recettes réelles d'investissement	2 200 000 €	- €
Opérations d'ordre	134 903 €	443 411 €
Total recettes d'investissement	2 334 903 €	443 411 €

Financement de l'investissement



Répartition des dépenses d'investissement



Dépenses d'équipement	2 203 463 €	- €
Autre	- €	- €
Remboursement d'emprunt	131 440 €	135 250 €
Dépenses réelles d'investissement	2 334 903 €	135 250 €
Opérations d'ordre	- €	308 161 €
Total dépenses d'investissement	2 334 903 €	443 411 €

En dehors du remboursement en capital de l'emprunt et en raison de travaux en cours sur la modernisation du système d'arrosage, aucun nouvel investissement n'est prévu sur ce budget.

B. LE BUDGET ANNEXE DU PALAIS DES CONGRES

Le budget annexe du Palais des Congrès s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 198 K€ répartie comme suit :

- 143 941 € pour la section d'exploitation
- 54 181 € pour la section d'investissement

a. L'exploitation

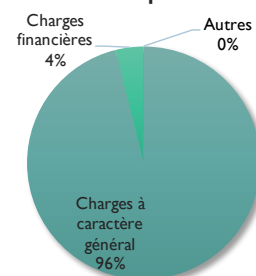
	BP 2022	BP 2023	Evolution
Ventes de produit, prestations de services	- €	- €	-
Subventions d'exploitation	- €	- €	-
Autres produits de gestion courante	130 000 €	140 000 €	7.7%
Recettes réelles de gestion	130 000 €	140 000 €	7.7%
Produits exceptionnels	- €	- €	-
Recettes réelles d'exploitation	130 000 €	140 000 €	7.7%
Opérations d'ordre	- €	3 941 €	-
Total recettes d'exploitation	130 000 €	143 941 €	10.7%

Répartition des recettes réelles



Charges à caractère général	76 825 €	81 450 €	6.0%
Autres charges de gestion courante	10 €	10 €	0.0%
Dépenses réelles de gestion	76 835 €	81 460 €	6.0%
Charges financières	1 365 €	3 300 €	141.8%
Autres	- €	5 000 €	-
Dépenses réelles d'exploitation	78 200 €	89 760 €	14.8%
Opérations d'ordre	51 800 €	54 181 €	4.6%
Total dépenses d'exploitation	130 000 €	143 941 €	10.7%

Répartition des dépenses réelles



Ce budget est désormais financé intégralement par le loyer versé par l'Office de Tourisme qui est augmenté (+10 K€) et s'élève à 140 000 € au BP 2023, permettant ainsi d'assurer l'équilibre de ce budget (qui ne perçoit plus de subvention du budget principal).

Les dépenses d'exploitation sont en augmentation :

- sur les charges à caractère général, du fait de l'augmentation des contrats (assurances notamment) et de la revalorisation des bases fiscales impactant le coût de la taxe foncière,
- sur les charges financières, du fait de la contractualisation d'un emprunt en 2022, dont le tirage s'effectuera en 2023 et qui donc générera des intérêts.

Ces prévisions permettent de dégager une épargne brute de 50 240 € et une épargne nette de 7 240 € après remboursement en capital de la dette.

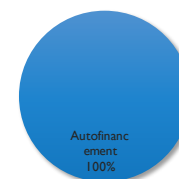
b. L'investissement

En 2023, les dépenses réelles d'investissement sont proposées à hauteur de 54 181 € alors que les recettes réelles d'investissement sont nulles. La section s'équilibre avec les amortissements, de la façon suivante :

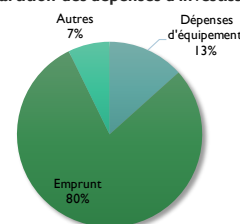
	BP 2022	BP 2023
Emprunt nouveaux	158 200 €	- €
Recettes réelles d'investissement	158 200 €	- €
<i>Opérations d'ordre</i>	51 800 €	54 181 €
Total recettes d'investissement	210 000 €	54 181 €

Dépenses d'équipement	170 000 €	7 240 €
Remboursement d'emprunt	40 000 €	43 000 €
Dépenses réelles d'investissement	210 000 €	50 240 €
<i>Opérations d'ordre</i>	- €	3 941 €
Total dépenses d'investissement	210 000 €	54 181 €

Financement de l'investissement



Répartition des dépenses d'investissement



Les recettes d'investissement sont principalement constituées des dotations aux amortissements qui viennent prioritairement financer le remboursement en capital de la dette (43 K€, en augmentation du fait de la contractualisation d'un nouvel emprunt).

C. LE BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE

Ce budget intègre la gestion du Port de plaisance en mer et de « Port GREGAU » sur l'étang du Ponant.

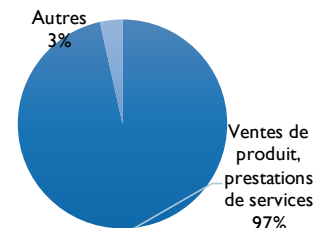
Le budget annexe du Port de Plaisance s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 7,3 M€ répartie comme suit :

- 4 702 565 € pour la section d'exploitation
- 2 608 135 € pour la section d'investissement

a. L'exploitation

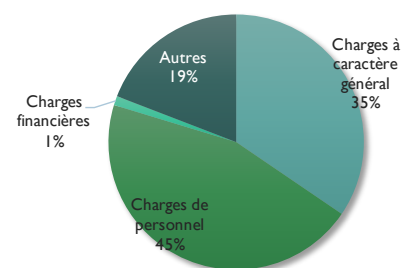
	BP 2022	BP 2023	Evolution
Ventes de produit, prestations de services	4 099 350 €	4 324 325 €	5.5%
Autres produits de gestion courante	162 000 €	192 240 €	18.7%
Recettes réelles de gestion	4 261 350 €	4 516 565 €	6.0%
Produits exceptionnels	100 000 €	130 000 €	30.0%
Reprise provision	30 000 €	25 000 €	-17%
Recettes réelles d'exploitation	4 391 350 €	4 671 565 €	6.4%
Opérations d'ordre	32 000 €	31 000 €	-3.1%
Total recettes d'exploitation	4 423 350 €	4 702 565 €	6.3%

Répartition des recettes réelles



	BP 2022	BP 2023	Evolution
Charges à caractère général	1 647 245 €	1 853 132 €	12.5%
Charges de personnel	1 241 105 €	1 330 433 €	7.2%
Autres charges de gestion courante	45 000 €	40 000 €	-11.1%
Dépenses réelles de gestion	2 933 350 €	3 223 565 €	9.9%
Charges financières	75 000 €	74 000 €	-1.3%
Charges exceptionnelles	80 000 €	85 000 €	6%
Autres et impôt sociétés	205 000 €	200 000 €	-2.4%
Dépenses réelles d'exploitation	3 293 350 €	3 582 565 €	8.8%
Opérations d'ordre	1 130 000 €	1 120 000 €	-0.9%
Total dépenses d'exploitation	4 423 350 €	4 702 565 €	6.3%

Répartition des dépenses réelles



Ce budget d'exploitation est proposé en augmentation de +6,3% par rapport au BP 2022.

Côté recettes, la régie propose une augmentation de ses tarifs de 2% (moins élevée que l'inflation car la Régie du Port s'appuyant par ailleurs sur un programme d'économies de fonctionnement) et par la réévaluation de certains produits (escales, AS et levage). La mise en location de lots du Miramar (+45 K€) permet aussi d'optimiser les recettes.

Côté dépenses, la régie des ports subit aussi de plein fouet les hausses des coûts de l'énergie (+280 K€). Afin de limiter l'impact de ces augmentations, la régie a mis en place un plan de sobriété énergétique auprès de ses usagers consistant dans un effort collectif de limitation et de réduction des consommations. Des optimisations de certaines dépenses sont aussi recherchées (honoraires notamment).

Les charges de personnel sont aussi en augmentation et intègrent, en plus des évolutions normales, deux postes en renfort (grutier et vigie de nuit).

Les charges d'intérêts quant à elles diminuent légèrement en raison l'absence de recours à l'emprunt en 2022.

Ces prévisions permettent de dégager une épargne brute de 1 089 000 € et une épargne nette de 872 000 € après remboursement en capital de la dette.

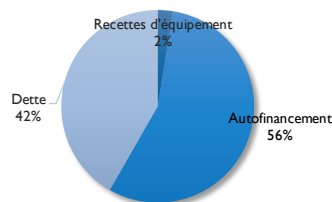
b. L'investissement

En 2023, les dépenses réelles d'investissement sont proposées à hauteur de 2 243 802 € alors que les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 1 154 802 €. La section s'équilibre de la façon suivante :

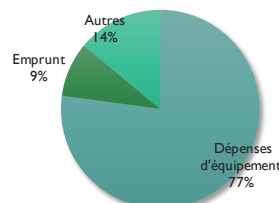
	BP 2022	BP 2023
Subventions d'investissement reçues	- €	- €
Autre	149 278 €	66 667 €
Emprunts et dettes assimilées	50 392 €	1 088 135 €
Recettes réelles d'investissement	199 670 €	1 154 802 €
<i>Opérations d'ordre</i>	1 876 391 €	1 453 333 €
Total recettes d'investissement	2 076 061 €	2 608 135 €

Dépenses d'équipement	1 033 670 €	2 011 802 €
Autre	- €	- €
Remboursement d'emprunt	264 000 €	232 000 €
Dépenses réelles d'investissement	1 297 670 €	2 243 802 €
<i>Opérations d'ordre</i>	778 391 €	364 333 €
Total dépenses d'investissement	2 076 061 €	2 608 135 €

Financement de l'investissement



Répartition des dépenses d'investissement



L'opération majeure d'investissement portée sur ce budget reste le projet Ville-Port pour 1,1 M€ (avec une partie de aménagements urbains).

Le reste des investissements porte sur :

- La fin de la maîtrise d'œuvre pour le renouvellement de la protection cathodique des quais pour 31 K€ et la pose de nouvelles anodes pour 650 K€,
- L'achat d'un bateau portuaire pour 50 K€,
- Les premières actions dans le plan de transition numérique pour 100 K€, projet pour lequel des demandes de subventions sont en cours d'instruction,
- Des poubelles compactrices (tri sélectif) pour 70 K€.

Le financement de ces dépenses est constitué à 56% par des dotations aux amortissements (autofinancement), 2% par de la récupération de TVA sur crédits de paiements sur le projet Ville-Port et 42% par l'inscription d'un emprunt.

IV. LES RATIOS LEGAUX – BUDGET PRINCIPAL

Informations financières - ratios	BP 2022	BP 2023	Evolution
Population INSEE	8 800	8 721	-0.90%
Dépenses réelles de fonctionnement / population	3 291	3 415	3.76%
Produit des impositions directes / population	1 556	1 628	4.61%
Recettes réelles de fonctionnement / population	3 565	3 861	8.30%
Dépenses d'équipement brutes / population	2 410	949	-60.61%
Encours de dette / population	1 652	1 540	-6.76%
DGF / population	322	321	-0.37%